



## Pommier / Poirier

**N°15**  
**10/08/2018**



### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
**FREDON Limousin**

[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Zone  
Limousin N°14  
du 12/07/2018 »*



Edition **Zone Limousin**  
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier

- **Carpocapse** : fin de la période à risque des pontes. Période à risque des éclosions en cours jusqu'au 12 - 20 août selon les secteurs.
- **Tavelure** : le risque de contamination secondaire pourra être élevé sur le végétal et les fruits lors des prochaines pluies orageuses dans les parcelles contaminées.
- **Feu bactérien** : conditions climatiques favorables à la bactérie.
- **Maladies de l'épiderme et de conservation** : période de risque élevé si épisodes pluvieux.

### Poirier

- **Maladies de conservation** : période de risque élevé lors des épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : la pousse est une période de forte sensibilité.

# Pommier

## • Stade phénologique

Pour **Golden**, variété principale cultivée sur la zone Limousin, **le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable** selon les vergers (irrigués ou pas) et les zones de précocité :

- ✚ 60 à 65 mm en secteurs tardifs ;
- ✚ 62 à 71 mm en secteurs précoces.

## • Tavelure (*Venturia inaequalis*)

### Observations du réseau

Sur l'ensemble du bassin de production, la pression tavelure en verger est moyenne.

On note majoritairement que les taches de tavelure ont séché. Néanmoins, dans certaines parcelles fortement infestées, on observe des taches sur fruits et parfois des repiquages sur feuilles.



Taches de tavelure sur feuilles et sur fruits  
(Crédit photos : FREDON Limousin)

### Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. **Ce risque pourra être élevé pour les parcelles tavelées avec les épisodes orageux annoncés.**

Surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation.

L'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses représentatives (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- ✚ Si  $P \geq 80$  : absence de pression ;
- ✚ Si  $P > 40$  (ou  $> 80$  pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;
- ✚ Si  $P > 20$  (ou  $> 40$  pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;
- ✚ Si  $P < 40$  pour 2 pousses tavelées : pression forte.

## • Maladies de l'épiderme

### Eléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture.

Les infections se manifestent généralement en fin de saison mais sont induites beaucoup plus tôt (dès la chute des pétales). Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

- ✚ **La maladie de la suie** (*Gloeodes pomigena*) provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.

- ✚ **La maladie des crottes de mouche** (*Schizothyrium pomi*) se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.



Maladie de la suie



Maladie des crottes de mouche

Credit photos : INRA

### Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

- **Maladies de conservation (gloesporiose, phytophthora, botrytis)**

### Eléments de biologie

Les contaminations ont lieu essentiellement au verger mais ces maladies se développent généralement pendant le stockage.

### Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancre sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...), la présence de blessures sur les fruits, sont des facteurs favorables au développement des champignons responsables de ces maladies. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

### Le recours aux mesures prophylactiques simples est indispensable pour limiter les risques encourus :

- ✚ Eliminer tous les chancres lors des opérations de taille ;
- ✚ Eliminer les fruits momifiés ;
- ✚ Supprimer les rameaux dans l'inter-rang soumis à des chocs lors des passages, ainsi que les fruits trop près du sol ;
- ✚ Récolter assez tôt les variétés sensibles ;
- ✚ Eviter si possible de cueillir sous la pluie ;
- ✚ Eviter les risques de blessures et meurtrissures lors de la cueillette et lors du conditionnement ;
- ✚ Stocker les pallox pleins sur terrain sec ;
- ✚ Eliminer les fruits blessés avant l'entrée en station.

- **Feu bactérien**

### Observations

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée.

Des contrôles visuels sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

### Evaluation du risque

**Les conditions climatiques annoncées pourraient être favorables aux infections.**

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

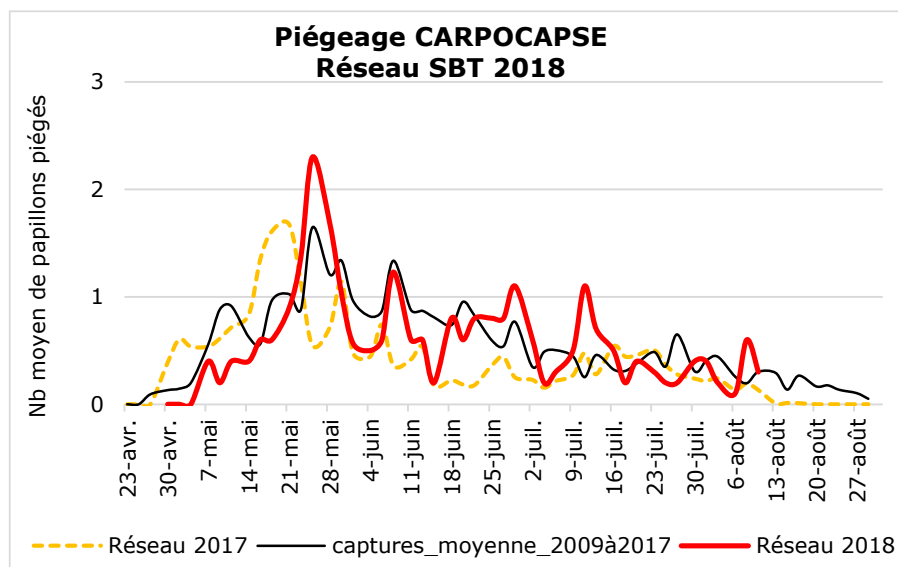
Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

### Observations du réseau

Des dégâts (fruits percés) ont été observés ponctuellement dans de rares parcelles mais la situation reste globalement saine.

Le réseau de piégeage montre des captures significatives jusqu'au 12 juillet. Puis le niveau des captures du 2<sup>nd</sup> vol reste faible.



## Données du modèle

Au 10 août, le modèle nous informe que, selon les secteurs de précocités, 91 à 97 % des papillons auraient émergé, 81 à 90 % des pontes auraient été déposées et 49 à 71 % des éclosions seraient survenues selon les secteurs.

### Evaluation du risque :

La période de risque élevé des pontes est terminée en tous secteurs.

**La période de risque élevé des éclosions est en cours jusqu'au 14 - 20 août selon les secteurs.**

A ce jour le modèle n'annonce pas de 3ème vol. Toutefois si les conditions climatiques devaient être au-dessus des normales saisonnières, un troisième vol partiel (< à 5% d'un vol) pourrait alors émerger en secteurs précoces à partir du 20 août pour des dégâts visibles début septembre.

**Des observations sur 1 000 fruits** sont réalisables sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures, en tête des arbres et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. Ces observations devront porter sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure par parcelle homogène de 1 à 2 ha, sur l'ensemble de la surface.

⇒ **Seuil de dégâts acceptables en fin de 1<sup>ère</sup> génération : 3 à 5 fruits perforés pour mille.**

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

### Observations du réseau

On note la présence d'acarions rouges dans certains vergers. Dans les cas de fortes populations, le bronzage du végétal est alors observé, ce qui pourrait perturber le développement des fruits.

### Evaluation du risque

**Période d'évolution en cours. Les conditions chaudes et sèches pourraient perturber l'équilibre entre le ravageur et ses auxiliaires.**

Evaluez régulièrement les populations dans vos parcelles.

Seuil indicatif de risque atteint si 60% des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile. En présence des phytoséiides (*Typhlodromus pyri*) (au moins 30% de feuilles occupées), le seuil peut être porté jusqu'à 80%.

## Poirier

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

### Observations du réseau

On note la présence de miellat et de fumagine sur les pousses fortement colonisées (1 à 10 % des pousses colonisées).

### Evaluation du risque

La gestion de ce ravageur n'est plus envisageable.

- **Feu bactérien**

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

- **Folletage**

### Observations du réseau

Les fortes chaleurs ont engendré des symptômes de folletage (brunissement rapide d'une partie du feuillage) sur certaines parcelles, notamment sur la variété Conférence. Ce phénomène peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres

**Mesures prophylactiques** : l'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



**Symptôme de folletage**  
Credit photo : FREDON Limousin

- **Maladies de conservation (gloesporiose, phytophthora, botrytis)**

### Éléments de biologie

Les contaminations ont lieu essentiellement au verger mais ces maladies se développent généralement pendant le stockage.

#### Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancre sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...), la présence de blessures sur les fruits, sont des facteurs favorables au développement des champignons responsables de ces maladies. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes** : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*